



HAL
open science

Licence Lettres modernes appliquées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres modernes appliquées. 2014, Université de Nîmes - UNÎMES. hceres-02037192

HAL Id: hceres-02037192

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037192>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Lettres modernes appliquées

de l'Université de Nîmes

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université de Nîmes

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Lettres modernes appliquées

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI150008811

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Nîmes.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Lettres modernes appliquées* est une formation permettant l'acquisition de connaissances solides en littérature (unité d'enseignement (UE) 1) et en culture générale (UE 4 et 6) mais aussi une réelle connaissance des possibilités professionnelles offertes par la licence grâce à l'UE 2 (préprofessionnalisation et stage ou mémoire), UE 3 (méthode et langue) et UE 5 (insertion professionnelle) qui figurent au programme de la mention. Cinq types de métiers sont proposés avec, pour chacun d'eux, un descriptif des compétences professionnelles attendues (métiers de l'enseignement ; métiers du livre, de l'édition et de la conservation ; orthophonie ; métiers de la culture ; métiers du journalisme). Les cinq types de métiers proposés sont regroupés sous deux intitulés : *Métiers de l'enseignement et de la recherche* ; *Autres métiers*. Avec 200 étudiants inscrits, dont 91 en première année en 2012-2013, la mention paraît avoir trouvé son public, essentiellement régional. L'origine géographique des étudiants, au départ largement limitée au Gard (80 %), s'est diversifiée. La majorité des étudiants sont titulaires de bacs généraux (près de 90 %).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Mise en place lors de la dernière campagne d'habilitation, la formation présente un bon bilan d'attractivité, avec un excellent taux de réussite (95,1 % de réussite au diplôme pour 39 diplômés). Elle dispose d'un bon équilibre entre les enseignements fondamentaux (50 %), additionnels (20 %) et préprofessionnalisants (30 %). L'architecture générale de la mention est satisfaisante, même si on peut regretter que la lisibilité des parcours « métiers » se trouve brouillée par un système complexe d'options et de sous-options. Les enseignements réservés à la préprofessionnalisation et à l'insertion professionnelle sont ambitieux et constituent sans conteste le point fort du dossier (tous les cours de l'UE 2 sont conçus dans cette perspective, avec une présentation des domaines professionnels dans lesquels une formation est possible pendant les trois premiers semestres) ; la création d'un stage ou d'un mémoire en S5 et S6, dans le cadre de l'UE 5, apparaît tout à fait pertinente, même si le dispositif utilisé permet à l'étudiant de contourner le stage obligatoire qui est l'un des marqueurs de l'établissement. Le caractère « appliqué » de la mention semble pleinement justifié, même si le nombre d'intervenants professionnels d'acteurs, extérieurs au milieu scolaire demeure un peu trop limité.

Le souci d'encadrement des étudiants a conduit à une information renforcée quant aux débouchés en L3 ainsi qu'à la mise en place d'un tutorat assuré par les étudiants de L3 (pour un total de 20h). Toutefois, d'autres points concernant les dispositifs d'aide à la réussite apparaissent quelque peu problématiques : les questions de méthodologie ne figurent qu'en L1; aucun renseignement n'est fourni concernant la mise à niveau pour les étudiants de L1; quant à la mobilité internationale des étudiants, elle demeure limitée. En partenariat avec le service d'accueil à l'aide pédagogique et à l'autonomie, diverses mesures ont été prises par l'Université pour adapter l'offre aux besoins spécifiques des étudiants en situation de handicap, aux sportifs de haut niveau, aux étudiants salariés et en reprise d'études, mais aucun chiffre n'accompagne l'exposé des dispositifs en vigueur pour cette mention.

L'élaboration d'un projet professionnel est en place dès le semestre 4 (S4) (cours « Aide au projet professionnel ») auquel s'ajoute une aide à l'insertion professionnelle. Il trouve son point d'aboutissement en L3 (par le stage ou le mémoire). Les stages sont au nombre de 40 en L3 pour l'année 2012-2013 (une bonne moitié d'entre eux se font dans le secteur privé), devant les mémoires de recherche, au nombre d'une vingtaine environ. La présence au sein du conseil de perfectionnement d'enseignants et d'enseignants-chercheurs, extérieurs à l'établissement mais particulièrement impliqués dans la formation en tant que référents dans un domaine d'enseignement, permet d'assurer la cohérence nécessaire pour les poursuites d'études dans d'autres universités de la région Languedoc-Roussillon, l'Université de Nîmes ne disposant pas de masters à l'issue de cette mention. Les résultats de l'enquête « Devenir à six mois » de l'OVIE (décembre 2012-taux de répondants : 80 %) confirment que 89,6 % des étudiants sont en poursuite d'études (pour un pourcentage de 76,9 % des situations connues) ; la plupart ont fait le choix d'un master à Montpellier 1 et 2. Aucune information n'est fournie quant à l'insertion professionnelle directe après la licence et devenir des sortants.

L'investissement du corps enseignant, constitué de deux enseignants titulaires et de nombreux vacataires, est manifeste. L'équipe pédagogique est fortement mobilisée pour encadrer les parcours et projets des étudiants, notamment lors des stages et mémoires de L3. Le souci de développement de compétences préprofessionnalisantes a conduit à donner une certaine place aux intervenants extérieurs, mais les liens avec le secteur scolaire, public et privé, demeurent toutefois majoritaires, même s'ils témoignent d'un vrai souci d'inscription de la mention dans le paysage des formations locales. Dans l'ensemble, le dossier présentant la mention est de qualité ; les tableaux et graphiques qui l'accompagnent contribuent à sa lisibilité. Un certain flou entoure toutefois la question de la prise en compte des évaluations mises en place l'an dernier lors de la création du conseil de perfectionnement.

- Points forts :

- La mention a manifestement trouvé sa place dans son environnement universitaire, mais aussi dans les offres de formation de la ville et du département.
- Articulation satisfaisante de l'offre de licence avec les masters des universités environnantes.
- Des enseignements en informatique, dont un projet Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), figurent en bonne place dans les parcours.
- L'encadrement des étudiants, notamment à l'occasion des stages, la présence d'un dispositif d'aide à la réussite de même que d'un conseil de perfectionnement particulièrement vigilant attestent l'attention portée par l'ensemble des enseignants au suivi des étudiants.

- Points faibles :
 - La lisibilité des parcours professionnalisants, au nombre de deux (*Métiers de l'enseignement* et *Autres métiers*), est brouillée par un système d'options et de sous-options répartie à chaque semestre sur différents types d'UE.
 - La mobilité internationale gagnerait à être plus nettement encouragée.
 - L'intervention de personnes appartenant au secteur privé reste limitée. Les ouvertures demeurent assez traditionnelles de ce point de vue, puisqu'elles sont principalement concentrées sur l'enseignement secondaire.

- Recommandations pour l'établissement :

Le conseil de perfectionnement pourrait imaginer la création d'actions de communication spécifiques en direction du secteur privé, des entreprises et des organismes correspondant aux champs professionnels visés. L'intervention, sous toutes sortes de formes (conférences, journées d'études), de journalistes, d'éditeurs, de conservateurs de musées ou de bibliothèques, serait également souhaitable, la ville comme le département disposant de quelques institutions phares dans le domaine des musées et bibliothèques. Ces liens avec des domaines de compétences distincts du monde scolaire permettraient de renforcer la pertinence du principe de préprofessionnalisation, bien mis en valeur dans le deuxième volet des parcours « métiers », mais peinant un peu à articuler une vraie synergie avec les domaines choisis.

Il serait également souhaitable que l'équipe de formation travaille à améliorer la cohérence de l'offre de formation en renforçant la lisibilité des parcours et en veillant à une meilleure complémentarité des compétences ainsi qu'à un renforcement des mutualisations avec les licences *Langues, littératures et civilisations étrangères* (LLCE). Une ouverture plus nette à l'international, notamment en ce qui concerne la mobilité des étudiants, point qui figure entre autres au nombre des pistes de réflexion de l'équipe enseignante, pourrait achever de donner à la mention une réelle attractivité.



Observations de l'établissement

Emmanuel ROUX
Président

Dossier suivi par
Nicolas LEROY
Vice-président Chargé des Etudes
et de la Vie Universitaire

Nîmes, le 20 juin 2014

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, les réponses aux évaluations des formations de l'université de Nîmes, réalisées par les experts de l'AERES sur la base des dossiers déposés par les responsables des diplômes de niveau Licence, Licence professionnelle et Master, dans le cadre de la campagne d'accréditation de la vague E.

Je tiens, par votre intermédiaire, à remercier les experts pour la qualité et le caractère constructif de leurs évaluations. Celles-ci seront prises en compte par les équipes pédagogiques dont certaines ont souhaité apporter quelques éclaircissements ou compléments aux observations faites par les experts. Ceux-ci ont été regroupés par formation dans les pages qui suivent.

En dehors de ces réponses ponctuelles, je souhaiterais insister sur plusieurs points plus généraux :

- L'évaluation qui a été faite porte sur des formations qui, pour certaines, sont appelées, dans le cadre de la procédure d'accréditation de la vague E, à connaître de profondes restructurations. Les recommandations faites à l'AERES sont dans ces cas difficiles à suivre, même si toutes les observations faites par les experts sont prises en compte par les équipes pédagogiques dans l'organisation des futures formations.
- Malgré des recrutements récents ou en cours, l'université de Nîmes reste une université fortement sous-encadrée. Cette donnée, sur laquelle les marges de manœuvre de l'université sont très faibles, n'a pas été suffisamment prise en compte par les experts dans les observations sur les faiblesses en termes de pilotage et de suivi des étudiants, notamment au niveau Licence.

Je vous souhaite bonne réception de ces réponses et vous prie, Monsieur le Directeur, de croire en ma considération distinguée.

Le Président de l'Université
de Nîmes



Emmanuel ROUX

Département Psychologie-Lettres-Langues-Histoire

Licence Lettres Modernes Appliquées (Resp. : Marc-Jean Filaire et Yoan Verilhac)

cette mention/spécialité ne fait pas l'objet d'observations